Zeitschrift: Revue suisse de photographie

Herausgeber: Société des photographes suisses

Band: 18 (1906)

Buchbesprechung: Revue des revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



REVUE DES REVUES

op

Les lois de la stéréoscopie et la Vérité stéréoscopique, par M. A. Goderus (Bull. de l'Assoc. belge de phot., juillet 1906, p. 263).

M. Goderus s'élève avec énergie contre les auteurs qui veulent faire des stéréoscopies avec un écartement d'objectifs différent de l'écartement des yeux humains. Il pose, à ce propos, quelques lois stéréoscopiques et corollaires qu'il serait trop long d'énoncer même ici: nous nous contenterons de donner brièvement les conclusions pratiques auxquelles il arrive:

Pour se rapprocher le plus possible de la vérité stéréoscopique, il faut :

- 1° Choisir son point de vue, c'est-à-dire se placer de manière à voir le sujet tel qu'on veut le revoir au stéréoscope;
- 2° Placer son appareil au dit point de vue, de manière que les objectifs occupent les places qu'ont occupées les yeux;
- 3º Veiller, par conséquent, à ce que les objectifs soient écartés de même que les yeux, dont l'écartement normal est 6,5 centimètres;
- 4º Etablir les épreuves de manière que l'œil droit voie celle produite par l'objectif de droite et l'œil gauche l'autre;
- 50 Comme on ne peut découper les épreuves de manière que l'une ne contienne rien qui ne soit contenu dans l'autre, puisque les images diffèrent et ne sont pas superposables, il suffit pratiquement que les

avant-plans aient leurs homologues dans les deux images, car ce sont eux qui doivent être le plus en relief;

60 Il est utile de monter les épreuves sur fond noir;

7º Dans le stéréoscope, les images doivent être vues avec la même convergence des rayons visuels que celle qui a existé vis-à-vis de la nature. Le moyen le plus sûr pour arriver à ce résultat, est de coller les deux épreuves de manière à écarter de 6,5 centimètres les points homologues situés à l'horizon, et d'employer un stéréoscope dont les oculaires soient des lentilles pleines — des prismes — écartées également de 6,5 centimètres de centre à centre;

8º Enfin, il faut que la distance entre l'épreuve et les yeux soit égale à la longueur focale des objectifs. Cela est indispensable, car ce n'est que dans ces conditions que les images occuperont l'angle voulu.

Ed. M

Développement lent et voile jaune, par le baron A. von Kübl (Wiener Mitteil. 15 août 1906, p. 251).

C'est une idée très répandue que ce qu'on appelle le voile jaune ou rouge est facilement provoqué par le développement lent. Ce n'est cependant absolument pas le cas, car ce voile se produit tout aussi bien par l'emploi d'un révélateur normal. Grâce aux recherches de MM. Lumière frères¹, Luppo Cramer², Liesegang³ et d'autres, on connaît maintenant parfaitement la cause de ces voiles colorés. Ils se produisent lorsque la plaque est soumise à l'action à la fois d'un révélateur et d'un dissolvant du bromure d'argent, c'est-à-dire lorsqu'il se forme dans la couche de gélatine une solution de bromure d'argent qui est réduit aussitôt par le révélateur. Ce voile est parfois bleuâtre et si fort que l'on pourrait croire que le négatif n'est pas fixé. Toutes les circonstances qui peuvent amener la solubilisation du

¹ Z. f. wissenschaftl. Photographie, 1903, p. 195.

² Photograph, Korrespond., 1904, p. 22.

³ Photograph. Wochenblatt, 1901.

bromure d'argent dans le révélateur, donne naissance à ce phénomène.

Les solutions révélatrices ne dissolvent que des traces des sels haloïdes d'argent, mais si le développement est d'une durée trop grande, il peut se faire, dans certaines conditions, que les sels d'argent soient dissous en quantité suffisante pour amener le voile coloré. Cela aura lieu particulièrement par l'emploi de révélateurs concentrés avec beaucoup d'alcali et de sulfite et surtout à température trop élevée. Les révélateurs lents, par leur dilution, présentent un moindre pouvoir dissolvant du bromure d'argent, mais nécessite une très longue durée d'action; ces deux facteurs ayant une influence à peu près équivalente, le voile coloré peut se former indifféremment avec les révélateurs dilués ou les concentrés. En tous cas, c'est la température élevée des solutions qui a la plus grande influence et il faut y prendre garde surtout en été. Ainsi, au-dessus de 20°C., une plaque sous exposée et développée au glycine, bain normal ou bain lent, montre presque toujours un voile jaune, tandis qu'à 12 ou 150 C., celui-ci n'est plus à craindre. C'est probablement de ce fait que vient l'idée que le développement lent provoque le voile coloré, car, par la lenteur du développement, le bain acquiert la température peut-être élevée de la chambre, tandis que le révélateur concentré est le plus souvent additionné d'eau fraîche et n'agit que pendant quelques minutes. C'est pour cela qu'on ne saurait trop recommander de refroidir le révélateur lent, s'il est besoin, avec de petits morceaux de glace.

D'après ce qui a été dit plus haut, on voit également que, dans le révélateur, toute impureté capable de dissoudre le bromure d'argent doit être évitée avec soin. C'est surtout le cas pour l'hyposulfite de sodium dont 0,03 à 0,04 pour cent dans le bain suffisent, d'après MM. Lumière, pour amener le voile coloré. Or, de si petites quantités peuvent être facilement apportées par les doigts trempés dans l'hyposulfite et insuffisament lavés. Il est intéressant, à ce sujet, de rappeler l'observation de ces mêmes auteurs, que l'hyposulfite en grande quantité (au-dessus de 0,3%) ne présente plus cette propriété.

Le voile coloré peut encore se produire dans le fixage, toujours

pour les mêmes causes, si la plaque est insuffisament lavée après le développement, car dans ce cas, le bromure d'argent se trouvera simultanément en présence de substances dissolvantes et réductrices. Le voile sera alors sûrement évité en lavant soigneusement la plaque après développement et en employant un bain de fixage frais, suffisamment concentré et acide. Avec le développement lent, cette dernière cause du voile coloré n'entre pas en considération, par le fait même de la grande dilution du révélateur; on peut donc se dispenser du lavage après développement, mais l'emploi d'un bain de fixage acide est toujours recommandable. Pour terminer, nous indiquerons la méthode indiquée par Lumière pour faire disparaître le voile coloré sans nuire aucunement au négatif. On traitera la plaque bien lavée après fixage d'abord par une solution neutre de permanganate de potassium à 1: 1000 pendant environ 5 minutes, puis, après lavages, par une solution de métabisulfite de potassium à 1 : 10 qui éliminera complètement la coloration générale brune produite par le permanganate. Ce traitement n'a aucune action sur l'image argentique, car le permanganate ne l'attaque qu'en solution acide, mais pas en solution neutre1.

ED. M.

Le mouvement des roues dans les voitures en marche, par M. Josef Wara (Wiener Mitteil., 15 juillet 1906, p. 218).

Si l'on photographie, avec un obturateur pas très rapide, une voiture un peu rapprochée, qui se déplace parallèlement au verre dépoli, l'image obtenue démontre que les rayons des roues ne sont pas également distincts. Alors que ceux qui sont près du sol sont parfaitement nets, ceux de la partie supérieure sont parfois tout à fait

¹ On trouve dans Apollo une autre méthode pour enlever le voile jaune. Le négatif est plongé, jusqu'à blanchissement complet dans la solution :

flous. Ce fait, extraordinaire au premier abord, est très facilement explicable. Il faut songer, en effet, qu'au mouvement de translation de la voiture, vient se combiner celui de rotation de la roue, qui est de sens contraire au précédent pendant la demi-révolution inférieure, et de même sens pendant la demi-révolution supérieure. Ainsi au point mathématique supérieur de la roue le mouvement réel résultant a une vitesse double de celle de translation de la voiture. On peut d'ailleurs facilement se rendre compte de la chose en faisant un dessin schématique du mouvement d'un rayon. Pour avoir, par conséquent, tous les rayons nets sur une photographie d'une voiture en marche, il faudra prendre une vitesse d'obturateur double de celle qui serait nécessaire de par la vitesse propre de la voiture. Ed. M.

